Co-éducation

Synthèse des recherches UPP

(2005-2021)

Association Fédérative des Universités Populaires de Parents et des Initiatives Parentales Citoyennes

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 1 23/01/2024 17:14

Sommaire

Analyse des questions de recherche UPP sur la co-éducation 3

Les enjeux de la co-éducation pour les parents des UPP 3

La co-éducation : un besoin de cohérence éducative 3

La co-éducation : un besoin de reconnaissance du rôle des parents et d'égalité des places 3

La co-éducation : une question de transmission des valeurs 4

La co-éducation : dialoguer et faire ensemble 4

Liste des questions de recherche UPP sur la co-éducation 5

Synthèse des résultats des recherches UPP sur la co-éducation 8

Définition et représentations de la co-éducation pour les parents et les professionnels 6

Les conditions nécessaires à la co-éducation 8

Le dialogue, la rencontre humaine et la confiance 8

Des échanges sur les valeurs et pratiques éducatives 9

La prise en compte des savoirs des parents 10

S'appuyer sur les contextes de vie des parents 13

Le soutien des institutions et de l'engagement des professionnels 13

Après leur recherche, les parents des UPP agissent... 14

Ce qu'il faut retenir des recherches UPP... 17

Pour favoriser la co-éducation :
Les propositions de l'AF-UPP-IPC... 18

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 2 23/01/2024 17:14

Depuis les premières UPP en 2005, la co-éducation est présente dans un grand nombre de questions de recherche, et lorsque ce n'est pas le cas, elle est abordée lors du travail exploratoire. La co-éducation est donc une préoccupation partagée par de nombreux parents des UPP, qui revêt pour eux des enjeux importants.

Analyse des questions de recherche UPP sur la co-éducation

Les enjeux de la co-éducation pour les parents des UPP

La co-éducation : un besoin de cohérence éducative

Dans toutes les recherches UPP portant spécifiquement sur la co-éducation, il y a, au départ, le constat qu'autour de l'éducation, de nombreux acteurs interviennent : enseignants, travailleurs sociaux, PMI, animateurs de centre de loisirs etc. Les parents ne sont pas les seuls à éduquer et la réussite des enfants ne dépend pas que d'eux.

L'UPP de Lezennes, en 2008, montre que les places qu'occupent les acteurs et leurs responsabilités différentes génèrent **des regards divers sur les mêmes réalités**. De ce fait, il y a selon cette UPP, nécessité de construire des relations de co-éducation et de dialogue afin d'assurer aux enfants une cohérence éducative et éviter des repères incompatibles et des incompréhensions néfastes aux enfants.

Car comme le montre l'UPP de Pau, **il n'y a pas de modèle unique d'éducation**. Il y a donc des frottements possibles, voir des conflits. Elle montre que les parents enquêtés souhaitent créer un environnement pour leur enfant avec des personnes qui sont en accord avec leur projet éducatif. Toutefois, ils restent ouverts au dialogue et acceptent de faire des concessions pour éviter les conflits.
Les parents qu'ils ont enquêtés optent donc majoritairement pour une **position de négociateurs** avec les autres acteurs de l'environnement de l'enfant.

On retrouve ce lien entre cohérence éducative et co-éducation dans les travaux de plusieurs UPP, dont celles de Vénissieux ou d'Échirolles. Dans ces recherches, **la co-éducation est d'abord souhaitée dans un souci de cohérence, pour assurer des repères stables et harmonieux pour les enfants**.

« Pour le bien-être des enfants, nous souhaitons avoir une place en tant que parents, au côté des professionnels, dans les différents lieux d'éducation qui les accueillent »

La co-éducation : un besoin de reconnaissance du rôle des parents et d'égalité des places

« Dans la co-éducation, on se concentre plus sur les ressources que sur les difficultés personnelles »

À travers certaines des recherches UPP sur la co-éducation, on perçoit qu 'elle constitue pour les parents **une sorte d'idéal** qui répond à la fois à un besoin de reconnaissance de leur place et de leur rôle mais aussi de désir de coopérer d'égal à égal avec les professionnels.

Selon l'UPP d'Échirolles, la co-éducation ne peut se développer que dans un **principe d'égalité** entre parents et professionnels et implique une reconnaissance mutuelle, de la confiance, sans jugement.

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 3 23/01/2024 17:14

Dans sa recherche, l'UPP d'Albertville, constituée de parents concernés par la protection de l'enfance, montre que tous les parents ont des savoirs d'expérience, souvent méconnus, qu'il serait souhaitable de prendre en compte à côté des compétences des professionnels, pour mieux accompagner les enfants.

Les UPP d'Échirolles et de Vénissieux, de Lyon (constituée elle aussi de parents concernés par la protection de l'enfance) montrent que la co-éducation implique des relations de confiance et plus égalitaires entre parents et professionnels et rejoint celle d'Albertville sur la nécessité de valoriser les compétences des parents, et de s'appuyer sur du positif.

On voit bien, donc, comment derrière la question de la co-éducation, il y a une **demande des parents de reconnaissance de leurs compétences, de leur rôle incontournable, mais aussi de leurs savoirs, et ce, dans une relation la plus égalitaire possible avec les professionnels**.

La co-éducation : une question de transmission des valeurs

La question de la co-éducation est parfois liée à la question des valeurs et leur transmission. La recherche de l'UPP du Bassin Minier, réalisée en 2005 dans un contexte de fermeture des mines, montre comment l'éducation que les parents ont reçue, très influencée par la culture minière, ne peut être retransmise telle quelle aux enfants. Les parents de l'UPP et ceux interrogés par eux, ressentent deux modèles éducatifs contradictoires : le modèle d'hier, qu'ils ont reçu, très strict, autorisant les châtiments par exemple, et celui qui est valorisé aujourd'hui, centré sur le dialogue et la négociation, dont sont porteuses les institutions. Pour cette UPP, la co-éducation permettrait une meilleure compréhension réciproque entre parents et professionnels et aussi de reprendre les « rênes » de l'éducation en comprenant mieux ce qu'on attend d'eux tout en préservant ce qui leur est cher.

Les parents de l'UPP de Nice posent, eux, la question ainsi : « *Comment devenir tous ensemble acteurs dans la transmission des valeurs partagées pour nos futurs adultes ? ...* ». Ils posent l'hypothèse qu'une meilleure éducation passe par des valeurs partagées entre adultes et transmises ensemble. Ils proposent d'améliorer la cohérence éducative en partant des perceptions des parents et en les confrontant avec le discours des adultes qui sont au contact des enfants.

Derrière la notion de co-éducation, **il y a donc un enjeu pour les parents de transmettre leurs valeurs tout en composant avec ce qui est attendu et valorisé dans la société**.

La co-éducation : dialoguer et faire ensemble

La recherche d'Aubenas centre, quant à elle, son interrogation et sa réflexion sur la question du dialogue et de la participation des parents. Elle montre que **les possibilités de participation des parents sont le plus souvent limitées aux instances déterminées par les institutions**. Pourtant, les parents souhaitent aussi et surtout du dialogue informel, d'humain à humain, au-delà des statuts. La plupart des autres UPP reprennent cette analyse, comme celles de Vénissieux, d'Échirolles, de Lyon. Allant plus loin de par leur expérience de parents de crèche parentale, les parents de l'UPP de Vénissieux insistent, au-delà du dialogue, sur la notion du ***« faire ensemble »*** parents et professionnels pour mieux se comprendre.

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 4 23/01/2024 17:14

Liste des questions de recherche UPP sur la co-éducation

QUESTIONS DE RECHERCHE UPP

Cohérence éducative

- Les parents, avant la naissance de l'enfant, ont un projet éducatif pour lui. Comment ce projet éducatif est-il ensuite influencé par d'autres acteurs qui évoluent autour de l'enfant ? *(Pau 2008)*
- Quels choix éducatifs les parents peuvent-ils faire entre valeurs familiales et celles de la société pour permettre à leurs enfants de grandir dans une cohérence éducative ? *(Vénissieux, 2016)*
- La cohérence éducative des adultes qui s'occupent des enfants existe-t-elle dans notre ville ? *(Lezennes 2008)*

Reconnaissance des parents

- Choisissons-nous vraiment la manière dont nous éduquons nos enfants ou sommes- nous contraints à un mode éducatif par les normes de la société, par les contrôles mis en place ? *(Bassin minier 2008)*
- Quelles sont les raisons de la non-reconnaissance des parents en tant qu'acteurs éducatifs ? *(Chambéry, 2012)*
- Dans l'intérêt de l'enfant, les professionnels reconnaissent-ils suffisamment les compétences des parents ? *(Albertville, 2016)*

Co-éducation, comment ?

- Quelle est la place du dialogue entre parents, autres éducateurs et enfants dans le système éducatif ? *(Aubenas, 2016)*
- Quelle co-éducation possible entre des professionnels ayant une mission de protection de l'enfance et les parents concernés par la protection de l'enfance ? *(Lyon, 2016)*
- Comment les parents et les professionnels ensemble, dans des démarches de co-éducation avec l'école, pourraient-ils favoriser l'épanouissement des enfants ? *(Échirolles, 2021)*
- Comment devenir, tous ensemble, acteurs dans la transmission de valeurs partagées, pour nos futurs adultes ? *(Nice Vallon des Fleurs, 2012)*

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 5 23/01/2024 17:14

Synthèse des résultats des recherches UPP sur la co-éducation

Définition et représentations de la co-éducation pour les parents et les professionnels

Parmi les recherches qui traitent de ce thème, plusieurs UPP s'interrogent sur la notion même de co-éducation, sur ce qu'elle signifie et à quoi elle correspond. Elles ont mené des enquêtes en ce sens.

Les recherches des UPP de Vénissieux et d'Échirolles ont particulièrement cherché à savoir comment parents et professionnels appréhendaient la notion de co-éducation. Toutes deux constatent que cette notion est plus familière pour les professionnels que pour les parents.

Pour les professionnels, la co-éducation est une démarche, une pédagogie qui consiste à travailler avec les parents autour de l'enfant. Elle est souhaitée par la plupart des professionnels interrogés, comme favorable au développement des enfants, à leur bien-être et à leur réussite.Elle favorise aussi une relation fructueuse avec les parents. Mais tous constatent qu'**elle est difficile à mettre en œuvre, complexe. Elle dépend de leurs pratiques et postures mais aussi du projet institutionnel et des moyens**.

Les deux UPP constatent également que **la notion de co-éducation reste floue pour la plupart des parents interrogés.** Seuls ceux qui ont expérimenté la co-éducation concrètement, comme dans la crèche parentale de Vénissieux, peuvent la définir précisément.

Cependant, les deux recherches montrent que les parents comme les professionnels (travailleurs sociaux, et dans une moindre mesure, les enseignants) souhaitent fortement cette co-éducation qui doit, cependant, être co-construite par les acteurs concernés, car elle ne peut pas être décrétée.

Au-delà des parents enquêtés, pour les parents des UPP, la co-éducation est une notion plus familière du fait qu'elle est une des visées des UPP et qu'ils l'expérimentent dans les relations que l'UPP construit avec les institutions, au travers notamment des actions citoyennes.

Assez proche des représentations des parents des UPP, la recherche menée à Chambéry définit **la co-éducation « comme une relation d'adultes, englobant tous ceux qui gravitent autour des enfants et de leur éducation, y compris les institutions, les parents et la famille. Cette approche reconnaît la responsabilité partagée liée à la complexité de l'éducation des enfants, ouvrant ainsi la voie à une communication plus ouverte et à une meilleure compréhension. »**

« La co-éducation vise, selon moi, à reconnaitre les savoirs des uns et des autres, à les écouter, les confronter, les interroger pour le bien-être de l'enfant. Il s'agit de cheminer parents et professionnels autour de l'enfant sur un principe d'égalité tout en conservant les places de chacun dans son accompagnement ; cela amène à une coopération parent/professionnels en partageant les mêmes objectifs, à une reconnaissance mutuelle, des projets partagés, des objectifs explicités »

Un professionnel

« Il ne s'agit pas de remettre en cause les institutions mais de mettre en commun nos savoir-faire »

Un parent

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 6 23/01/2024 17:14

Selon Emeline Bardou, « la co-éducation englobe les relations entre parents et professionnels dans divers contextes éducatifs, tels que les crèches, les écoles, et d'autres lieux d'accueil. Le préfixe « co » souligne une éducation réalisée avec » la participation d'au moins deux personnes, parfois simultanément, parfois successivement.
La collaboration entre parents et professionnels revêt une importance cruciale, non seulement pour le bien-être de l'enfant, mais également pour l'épanouissement des parents. Cette approche encourage les échanges entre parents et professionnels, favorisant ainsi la diversité des pratiques éducatives. Cette perspective intégrale de la co-éducation vise à soutenir le développement de l'enfant tout en reconnaissant et respectant le rôle évolutif du parent. »

Extrait du dossier : L'accueil du jeune enfant. Entre rêverie et étayage.
Date de parution : Juin 2015.
Rubrique dans le JDP : Dossier.
Auteur : Bardou Émeline
Le Journal des psychologues n°328.

Dans leur ouvrage « Parents-professionnels: la coéducation en questions » Sylvie Rayna, Marie-Nicole Rubio, Henriette Scheu affirment que la co-éducation repose sur des clés fondamentales qui permettent d'instaurer une responsabilité partagée entre les différents acteurs impliqués dans le processus éducatif. Elle implique une collaboration étroite entre les parents, les enseignants, et d'autres intervenants éducatifs, visant à créer un environnement éducatif cohérent pour les enfants. Dans ce contexte, la responsabilité partagée signifie que chaque partie prenante reconnaît son rôle crucial dans le développement global de l'enfant et travaille ensemble pour favoriser son épanouissement.

La coéducation va au-delà de la simple transmission de connaissances académiques. Elle englobe également le partage de valeurs, la communication ouverte, et la coopération constante entre les parents et les éducateurs. Les clés de la coéducation peuvent inclure des pratiques telles que des réunions régulières entre parents et professionnels, des programmes éducatifs conjoints, et des initiatives visant à renforcer la compréhension mutuelle et la collaboration.

Parents-professionnels : la coéducation en questions.
Publication : 7 octobre 2010.
Auteurs : Sylvie Rayna, Marie-Nicole RUBIO, Henriette SCHEU

Des auteurs, notamment du côté de la philosophie, insistent sur l'importance d'une « communauté adulte » qui travaille ensemble, dans l'intérêt des enfants, chacun depuis sa place mais en égalité de parole, et en réciprocité.
Paulo Freire, dit à sa façon « Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l' intermédiaire du monde. »

Pédagogie des opprimés, 1977.
Auteur : Paolo Freire
Voir aussi Hannah Arendt *dans « La crise de la culture », 1972.*

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 7 23/01/2024 17:14

Les conditions nécessaires à la co-éducation

Cependant, cette démarche de co-éducation n'est pas facile à mettre en œuvre et nécessite des conditions que révèlent les recherches des UPP.

Le dialogue, la rencontre humaine et la confiance

Toutes les UPP et notamment celles d'Échirolles, de Vénissieux ou d'Aubenas, montrent que **l'instauration d'échanges informels est un puissant déclencheur de relations et de confiance**. Les parents ont besoin que la rencontre puisse aussi avoir lieu dans des temps informels, en dehors des contextes habituels, qui vont, à travers la convivialité, favoriser la rencontre humaine, la communication « simple ». La recherche de l'UPP de Vénissieux démontre combien **des postures accueillantes et ouvertes créent les conditions de la rencontre, permettent « de briser la glace »**.

La recherche d'Aubenas montre que si **le dialogue** est reconnu comme nécessaire, il ne va pas pour autant de soi, il peut varier beaucoup d'un lieu à l'autre. Le travail de cette UPP révèle que la volonté des acteurs et l'intégration dans le projet institutionnel sont facilitants. L'UPP de Vénissieux va également dans ce sens, en montrant que la dialogue doit être anticipé, conscientisé, réfléchi et si possible intégré dans le projet.

Mais la co-éducation ne va véritablement porter ses fruits que si professionnels et parents agissent ensemble, **font des choses ensemble**, et ne sont pas que dans l'échange verbal. Partager ensemble des expériences positives dans le « faire ensemble » permet à chacun de trouver sa place. Construire, préparer, explorer, permet de véritablement partager les codes de chacun, de les confronter pour construire des codes communs.
Faire ensemble est donc une condition pour **construire la confiance et faire tomber les préjugés et aussi les peurs**.

À Nice, la recherche a mis en évidence la manière dont les préjugés entravent la co-éducation. Ceux-ci compliquent la collaboration entre les familles et les professionnels, avec des répercussions potentiellement négatives sur le bien-être des enfants. Or, c'est le fait d'agir ensemble, de travailler à quelque chose de commun qui permet de dépasser les préjugés de part et d'autre.

« On nous confie des enfants pour que nous transmettions des choses. C'est important les échanges pour se dire ce qui ne va pas et aussi ce qui va. Pour nous le dialogue avec les parents est une évidence, pas pour qu'ils soient de « bons parents » comme on voudrait qu'ils soient, mais pour qu'ils se saisissent des réflexions, y compris de nos obstacles »

Un professionnel

EXPÉRIENCE INSPIRANTE

« Arc en ciel » Une crèche parentale centrée sur la co-éducation

« Arc en Ciel » est une crèche parentale à Vénissieux dans le Rhône, dont les fondements sont la co-éducation et l'accueil de la diversité des familles. Le principe de coopération entre parents et professionnels se vit à tous les niveaux. Chacun est accueilli avec sa culture familiale, ses pratiques éducatives. Pour accueillir l'enfant, les professionnels partagent avec les parents sur leurs souhaits, les habitudes de l'enfant, et les reconnaissent comme « experts » de leur enfant. Le dialogue est quotidien au niveau individuel. Au niveau collectif, les parents accueillent les enfants avec les professionnels une fois par mois. En plus, les parents sont invités à proposer des idées, des projets et ils peuvent, s'ils le souhaitent, prendre des responsabilités dans l'association qui gère la crèche. *« C'est une seconde maison dans laquelle on se sent en confiance et à égalité avec les professionnels. On se sent autorisés à donner notre avis par rapport à l'accueil de notre enfant, et par rapport à la vie de l'association, aussi. »*

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 8 23/01/2024 17:14

EXPÉRIENCE DE VIE DE PARENT

« Lorsque je suis venue pour la première fois à la crèche parentale « Arc en Ciel » de Vénissieux, j'étais enceinte. Dès le début, je me suis sentie écoutée et vraiment accueillie. C'était rassurant. J'ai pu revenir ensuite, à la naissance de mon premier fils. On m'a expliqué que Arc en Ciel fonctionne avec la participation des parents qui viennent s'occuper des enfants avec les professionnels au moins une demi-journée par mois. Ce qui au début m'est apparu comme une contrainte, est devenu un avantage. Ces temps partagés au sein de la crèche m'ont mise en confiance, j'ai pu trouver une place en apportant mon aide avec ce que j'aime faire. Cela m'a permis de mieux connaître les professionnels, des parents et les enfants et de voir mon enfant différemment. Dans ces moments, avec les professionnels, on fait ensemble, on partage, on discute sans être jugés. Je me sens soutenue, valorisée dans mon rôle de parent. Pour moi, il y a une continuité éducative entre la famille et les professionnels car on se met d'accord sur la manière de s'occuper de l'enfant. Il n'y a pas de coupure entre les deux. On est dans une position d'égal à égal avec les professionnels ; on s'enrichit les uns des autres de nos pratiques, de nos parcours, dans la réciprocité. C'est l'enfant qui est gagnant. Au bout de quelques mois, des parents et des professionnels m'ont proposé de venir à une rencontre du conseil d'administration. Je me suis investie au conseil d'administration. C'est une façon différente de participer au fonctionnement de la crèche car, à Arc en Ciel, tout se pense, se décide et se fait ensemble, parents, professionnels. Mon 4ème enfant vient de naître, et il ira, comme les trois premiers, à Arc en Ciel. Notre deuxième maison. »

EXPÉRIENCE INSPIRANTE

Une structure itinérante pour développer des dynamiques de co-éducation et des liens dans les quartiers

Le Ballad'ou créé par l'ACEPP 69, Association des collectifs enfants-parents-professionnels 69, est un camping-car aménagé pour la petite enfance, qui va vers les familles les plus éloignées pour lutter contre l'isolement et créer des liens. Il va à la rencontre des parents et de leurs jeunes enfants au plus près de chez eux, au pied des tours, dans différents quartiers dans l'agglomération de Lyon. Dans une atmosphère conviviale et libre, des temps de rencontre et de jeux sont proposés. Au fil du temps, des liens se créent entre parents. Ils discutent de leur parentalité, échangent avec la coordinatrice qui les accueille, des professionnels des crèches, des écoles, des structures du quartier et des institutions, qui viennent régulièrement les rencontrer. De multiples échanges ont lieu sur la vie quotidienne et sur les modèles et pratiques éducatives, et chacun s'enrichit des idées et des points de vue de l'autre. Les échanges avec les professionnels permettent aussi aux parents de mieux connaitre leur quartier et de plus s'y impliquer. Différents projets peuvent émerger de ces temps, comme une association de parents ou des temps parents-enfants, repris par des acteurs du territoire. Le Ballad'ou est attendu avec impatience par les enfants et par leurs parents, pour qui il est un repère.

Des échanges sur les valeurs et pratiques éducatives

La recherche menée à Lezennes met à jour des différences de perception entre parents et professionnels en ce qui concerne la responsabilité de l'acquisition de valeurs par l'enfant. La politesse est par exemple perçue différemment : les parents estiment que c'est une valeur qui continue à s'acquérir à l'école, tandis que les enseignants pensent qu'elle doit être apprise à la maison. Ce décalage de représentations crée des tensions. De même, la question de l'autorité suscite des points de vue divergents, ce qui peut entraîner des incompréhensions.

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 9 23/01/2024 17:14

Par rapport à ces différences de points de vue, la recherche de l'UPP de Pau montre que, plutôt que d'opter pour des confrontations, les parents interrogés privilégient une approche de négociation avec les différents acteurs dans l'environnement de leurs enfants. La stratégie « de la discussion à la négociation » vise à prévenir les conflits et à favoriser des relations constructives.

Les parents interrogés par l' UPP du Bassin minier ont souligné l'importance de l'évolution de la société dans les difficultés éducatives rencontrées. Ils ont mis en avant l'influence des médias, qui véhiculent des valeurs parfois en décalage avec celles de la famille. Les professionnels sont confrontés à la difficulté de dialoguer avec les parents quand les échanges mettent en jeu des valeurs éducatives, chacun n'ayant pas les mêmes visions. Deux modèles éducatifs se confrontent, des parents porteurs de valeurs reçues de leur éducation, mais qui ne sont pas celles dont les professionnels sont porteurs et que la société attend.

En effet, les recherches des UPP notamment celles de Nice, de Vénissieux ou de Pau mettent en évidence la complexité de l'éducation, où différents modèles éducatifs et normes sociales entrent parfois en conflit. Il devient alors essentiel d'échanger, de partager sur ces valeurs et pratiques pour pouvoir leur donner du sens, prendre en compte l'autre et faire un pas l'un vers l'autre. En reconnaissant ces différences, il est possible de créer un environnement éducatif plus inclusif et enrichissant pour tous. Elles insistent donc sur la nécessité d'un partage sur les valeurs pour qu'il y ait co-éducation...Partager les expériences de chacun, à son niveau, sans jugement, favoriser les échanges de témoignages entre les parents et les professionnels dans un engagement de réciprocité est un levier important.

Fédéric Jésu dans son ouvrage « Co-éduquer pour un développement social durable » montre que coopérer à l'éducation des enfants est important, mais que ce n'est pas encore co-éduquer. La coopération n'est, selon lui, qu'un judicieux partage des rôles et des tâches effectuées entre les adultes au sein d'une « chaine éducative ».
Il insiste, comme les UPP, sur le fait que la co-éducation implique de partager les valeurs et les convictions. Pour Frédéric Jésu, la co-éducation n'est pas qu'une méthode, mais aussi un processus dynamique et pragmatique susceptible d'être mis au service des objectifs et des enjeux de l'éducation.

Co-éduquer pour un développement social durable.
Auteur : Frédéric Jésu
Éditions Dunod, 2014.

« On constate que le projet éducatif est irrémédiablement en mouvement perpétuel Chacun est acteur de plein droit »

La prise en compte des savoirs des parents

Les recherches des UPP de Lyon et celle d'Albertville ont été menées dans le cadre de la protection de l'enfance, avec des parents concernés. Dans ce contexte particulier, les relations parents-professionnels peuvent être particulièrement difficiles parce qu'elles sont porteuses, comme le montre l'UPP de Lyon, d'enjeux affectifs importants pour les parents. Ces parents constatent : « *On est face à la machine de la protection de l'enfance, face à des lois et on se sent bien seul. C'est une blessure dans notre identité et dans l'estime de nous-mêmes qui rend parfois la relation difficile avec les professionnels... Souvent les familles sont meurtries et il y a un vécu d'intrusion.* »

Ces deux UPP commencent leur recherche en montrant le **paradoxe que présente le dispositif de la protection de l'enfance avec une centration sur l'enfant qui écarte le parent, tout en voulant l'associer**. En effet, l'objectif principal est de protéger les enfants de parents souvent perçus comme défaillants, tout en voulant en même temps les faire participer. Ainsi, elles montrent comment le dispositif génère une logique de **substitution du rôle parental par les professionnels plutôt que la complémentarité et comment, dans une injonction paradoxale, il disqualifie les parents tout en leur demandant de participer**.

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 10 23/01/2024 17:14

Une première difficulté que rencontrent les familles concernées par la protection de l'enfance est le manque d'information et de communication sur leurs droits. Or, l'accès aux droits et à l'information est le premier socle de la participation pour le parent. Pour faire progresser la co-éducation et construire une responsabilité partagée, il est essentiel de reconnaître les droits des parents et de leur fournir les informations nécessaires pour y accéder. Eliminer cette première barrière est essentiel.

Reconnaitre les savoirs des parents est une deuxième condition particulièrement importante pour la co-éducation qui apparait dans les recherches UPP. Celle d'Albertville a centré sa recherche sur la reconnaissance des savoirs des parents de la protection de l'enfance. Elle montre, en premier lieu, la **différence à faire entre ressources et savoirs :** les parents de la protection de l'enfance bénéficient souvent de moins de ressources matérielles, relationnelles ou symboliques, pourtant, ils détiennent des savoirs d'expérience qui constituent **une ressource ignorée**.

Prendre en considération ces savoirs et s'appuyer davantage sur eux, permettrait, selon cette recherche, aux professionnels de travailler en complémentarité avec les parents. La valorisation des savoirs des parents passe par une **réelle reconnaissance de leur utilité** et dépasse la simple attitude bienveillante. Il s'agit de véritablement s'appuyer sur les savoirs des parents pour, par exemple, prendre une décision entre parents et professionnels, pour ajuster l'accueil d'un enfant, parce que les parents ont apporté des éléments de compréhension de la situation qui manquaient aux professionnels, et que les professionnels de leur côté ont apporté leurs connaissances...

Toutefois, toujours selon cette recherche, la co-éducation dans la protection de l'enfance nécessite une véritable évolution pour que les professionnels reconnaissent, par leurs postures et éthique :

- que les parents ont les capacités d'interpréter leur situation
- que leur expertise de parents est à considérer pour résoudre les obstacles qu'ils croisent
- que les parents ont la possibilité d'avancer, à condition de ne pas les figer en référence à un évènement passé. En effet, les parents ont plus tendance à situer leurs savoirs dans une temporalité évolutive, alors que les professionnels peuvent parfois rester figés sur un évènement antérieur.

« Ce ne sont pas les concepts utilisés par les professionnels pour comprendre la situation d'une famille qui doivent être placés au centre ; ce sont plutôt les concepts utilisés par les parents, pouvant être appropriés et mis en pratique dans leur vie quotidienne qui importent. Ainsi, ce ne sont pas les professionnels qui, en premier lieu, doivent comprendre la situation d'un enfant et de sa famille ; ce sont ces personnes elles-mêmes qui ont intérêt à acquérir cette compréhension avec la collaboration des professionnels et des membres de leur entourage. »

Extrait de « Comprendre les familles pour mieux intervenir, Repères conceptuels et stratégies d'action ».
Sous la direction de Carl Lacharité et Jean-Pierre Gagnier
Gaëtan Morin Editeur, 2009.

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 11 23/01/2024 17:14

EXPÉRIENCE DE VIE DE PARENT

« Je suis maman de trois enfants. Pour les deux premiers, comme la plupart des parents, je me contentais d'aller aux réunions et j'accompagnais parfois des sorties. Mais comme les personnes qui s'occupaient de mes enfants en dehors de la maison étaient des professionnels, moi je suivais. J'avais un rôle un peu accessoire.

Cependant, tout a changé lorsque mon 3e enfant, en situation de handicap, est arrivé dans ma vie. Au départ, j'ai rencontré beaucoup de difficultés car personne ne comprenait son comportement. L'ASE (Aide sociale à l'enfance) pensait que ses difficultés étaient liées à un souci d'éducation. Je ne me sentais pas écoutée, je me sentais jugée, car moi, je leur disais que c'était un problème de santé, mais ils n'y accordaient pas d'importance. Et puis j'ai réussi à avoir un diagnostic : mon fils était autiste.

À la suite de cela, il a été suivi par le SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) et surtout j'ai pu intégrer une formation d'aidants avec d'autres parents concernés par le handicap. Là, nous avons eu des informations sur nos droits, et on nous a présenté outils et méthodes pour mieux accompagner nos enfants. Ce qui a été un déclic, c'est surtout que les formateurs nous ont dit et nous ont montré qu'ils nous considéraient comme les experts de nos enfants, car c'est nous qui les connaissions le mieux. Ils nous ont dit aussi que c'était à nous de donner les informations aux professionnels pour qu'ils prennent bien en charge nos enfants, que les professionnels avaient besoin de nous. Que nous devions les former par rapport à nos enfants.
Ces mots ont été magiques : ils m'ont permis de reprendre confiance en moi, dans ma capacité de maman à m'occuper de mon fils. Je me suis sentie légitime, compétente, accompagnée et utile.
Depuis, j'ai de très bonnes relations avec les professionnels, on croise nos points de vue sur l'évolution de mon fils, je participe par exemple à toutes les réunions qui le concerne, je participe aux séances de psychomotricité. J'ai vraiment l'impression d'être dans une relation de co-éducation pleine de respect, chacun à sa place mais complémentaires, autour de mon fils. Et cela m'aide beaucoup. »

Stéphanie, parent UPP

Bien que non concernés par la protection de l'enfance, les parents interrogés par l'UPP de Chambéry, située dans un quartier populaire, souffrent eux-aussi de disqualification. Ils ont également le sentiment d'être vus par les professionnels comme en **« carence »** ou **« à réparer »**. Ils ont le sentiment que cette non-reconnaissance touche toutes les sphères de leur vie, pas seulement la fonction parentale. Ils se demandent si le fait d'être pauvre, immigré, chômeur, joue sur leur reconnaissance comme parent ? Car s'ils ne se sentent pas reconnus en tant que parents, ils ne se sentent pas non plus reconnus en tant que citoyens, ou en tant que travailleurs pouvant contribuer. Le cumul de ces éléments fragilise leur possibilité d'être un parent s'estimant, digne et confiant.

La co-éducation implique la reconnaissance mutuelle des uns et des autres, de leurs savoirs. Pourtant, comme le montre l'UPP de Lyon, **la relation entre parents et professionnels est asymétrique. Sur le chemin de l'égalité et de l'horizontalité, elle identifie deux obstacles majeurs** :

- D'une part les compétences des professionnels sont soutenues par des expertises plus affirmées et souvent considérées comme plus légitimes,
- D'autre part bien des parents se sous-estiment, n'osent pas intervenir et au final s'en remettent à « l'expertise » des professionnels...

« Le pire c'est la déconsidération des familles et des quartiers, le regard négatif porté sur les familles et sur le milieu social »

En effet, **de nombreux parents se dévalorisent quand ils sont confrontés au savoir des professionnels**. Or, si ce savoir et vécu comme supérieur et irréfutable autant par les professionnels que par les parents, il devient un véritable frein à la possibilité de voir émerger les savoirs des parents et des processus de co-éducation. Le risque d'invalidation des compétences de l'autre joue encore plus quand les parents rencontrent des difficultés éducatives. Ceci est bien montré par la recherche conduite par l'UPP du Bassin minier qui note que les parents reconnaissent le rôle des travailleurs sociaux. Cependant, ils regrettent une trop forte intervention dans leur vie : pour eux, les travailleurs sociaux se substituent au rôle parental, et imposent des valeurs et/ou pratiques aux parents.

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 12 23/01/2024 17:14

S'appuyer sur les contextes de vie des parents

La recherche menée à Lyon révèle un autre aspect essentiel : **l'importance de prendre en compte les contextes de vie complexes** dans lequel les parents se trouvent, notamment dans la protection de l'enfance. Cela entraîne, dans le cas contraire, le sentiment d'être jugé et dévalorisé, ce qui a pour conséquence une détérioration de la relation entre les professionnels et les familles, rendant la communication encore plus difficile.
La recherche de l'UPP du Bassin minier identifie que l'ignorance par les professionnels de certains éléments du contexte de vie des parents les fragilise. Or, leur possibilité d'être des parents « à part entière » dépend aussi de conditions très concrètes : logement, précarité financière, santé. Ces parents perçoivent que les représentations qui s'énoncent sur eux tiennent trop peu compte de leur environnement social, professionnel, économique.
Plusieurs UPP ont montré d'ailleurs qu'on assistait parfois à une **individualisation des problèmes sociaux**, en faisant porter aux familles la responsabilité de difficultés sur lesquelles elles ont peu de prise (chômage, horaires, pauvreté, conditions de logement…), ce qu'elles considèrent comme une injustice sociale, surtout quand elle se double d'une « psychologisation ».

La chercheuse Catherine Sellenet décrit dans un ouvrage « La parentalité décryptée : pertinence et dérive d'un concept » comment la notion de parentalité a malheureusement été réduite à des aspects psychologiques, occultant des dimensions sociales et politiques, et faisant fi des conditions concrètes d'existence des parents. Cela génère une inégalité et une injustice puisque la difficulté à être parent reposerait alors sur des ressorts psychologiques. Le pédopsychiatre Frédéric Jésu développe le même type d'analyse dans ses écrits, en donnant l'exemple des conditions de travail d'une mère qui travaille tôt le matin et tard le soir, et ne peut pas partager les moments de vie quotidienne avec ses enfants.

La parentalité décryptée : pertinence et dérive d'un concept.
Auteur : Catherine Sellenet
Paris, l'Harmattan, 2007.

Le soutien des institutions et de l'engagement des professionnels

Les recherches des UPP montrent l'importance du soutien des institutions par rapport aux dynamiques de co-éducation. D'une part, comme le montrent les UPP de Vénissieux et d'Échirolles, il s'agit d'intégrer cette dimension aux politiques et aux dispositifs sur l'éducation et de la poser en priorité. D'autre part, il est nécessaire d'apporter des moyens financiers pour permettre aux professionnels de prendre le temps de la rencontre, de l'écoute, de la réflexion en équipe.

L'UPP de Lyon, mais aussi celle de Vénissieux montrent qu'au-delà, la co-éducation génère de nouvelles manières de travailler et de ce fait nécessite l'acquisition de nouvelles compétences pour les professionnels autour de la coopération avec les parents. Les parents de l'UPP d'Albertville qui ont travaillé avec des étudiants en travail social ont montré l'importance d'interroger les représentations qu'ils portent sur les parents de la protection de l'enfance.

Pour cela, il peut être intéressant que des parents interviennent dans les écoles de travail social pour faire part de leurs attentes vis-à-vis des travailleurs sociaux, comme le font les UPP. La démarche de se former ensemble à la co-éducation, parents et professionnels va encore plus loin. Il s'agit de travailler ensemble sur les représentations de chacun du rôle de l'autre.

Mieux comprendre les modèles éducatifs et représentations des uns et des autres, le sens des pratiques, leurs attentes, échanger est indispensable pour mettre en œuvre une dynamique de co-éducation. Cela implique d'entendre le point de vue de chacun et de construire ensemble à partir de cela. Dans cet objectif, au-delà de la recherche, l'AF-UPP-IPC et les UPP initient des temps de croisement de regards entre parents, professionnels et parfois jeunes. Le croisement de regards permet à chaque groupe d'acteurs d'élaborer une réflexion qui lui

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 13 23/01/2024 17:14

est propre puis de la croiser avec celle des autres groupes. Cela permet de recueillir le point de vue de chacun, de favoriser une meilleure compréhension des uns et des autres et de construire des solutions ou des projets ensemble.

Enfin, les UPP vont vers d'autres acteurs pour initier avec eux des projets sur leurs territoires pour favoriser la co-éducation. Ces projets sont très différents les uns des autres. Sur Pau, par exemple, a été créé un lieu ressource pour la co-éducation.

Après leur recherche, les parents des UPP agissent…

L'Atelier « Parents en mouvement », un espace-ressource pour la co-éducation créé par l'UPP de Pau.

À la suite de leur recherche, en 2008, les parents de l'UPP de Pau ont souhaité agir pour favoriser la participation des parents et la co-éducation. Ils s'intègrent dans plusieurs groupes de travail avec des institutions (école, centre de loisirs, CAF…), permettant ainsi de faire entendre une voix de parents dans l'élaboration et la conduite des projets dans le quartier.

En lien avec la CAF, ils créent un espace convivial de partages et d'échanges pour promouvoir la co-éducation « Parents en mouvement ». Lieu ressource « parentaité », il permet le développement d'initiatives et de projets par les parents. Il est ainsi géré et animé par des parents et des professionnels, les orientations et décisions sont prises ensemble.

De nombreux projets ont émergé depuis sa création en 2010 en fonction des préoccupations des parents : « Trucs et astuces », permettant des échanges entre parents, des conférences et des ateliers. Le thème du handicap, par exemple, a contribué à la création d'une association de parents « Méliange » qui agit pour l'inclusion et l'entraide de parents concernés par le handicap.

Aujourd'hui « L'Atelier Parents en mouvement » fait partie du collectif de coordination du Réseau Parentalité de Pau avec le soutien de la Ville et du Réseau Appui Parent de la CAF.

Au bout de 13 ans, les enfants sont devenus grands, mais d'autres parents ont pris le relais avec toujours les mêmes valeurs et la même idée d'expérimenter la co-éducation !

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 14 23/01/2024 17:14

L'UPP de Lyon intervient dans les écoles de travail social

À partir de sa recherche menée sur la co-éducation dans la protection de l'enfance, l'UPP de Lyon a eu envie d'agir et d'échanger avec les professionnels sur les résultats de leur recherche. Les rencontres ont d'abord eu lieu avec les professionnels de l'association qui avait créé l'UPP, Acolade, pour partager les représentations, croiser les points de vue entre parents et professionnels.

Les parents de l'UPP ont ensuite souhaité intervenir dans les écoles de travail social. Leur objectif était de présenter les résultats de leur recherche et d'échanger sur la participation des parents dans la protection de l'enfance. Plusieurs interventions ont eu lieu avec des futurs éducateurs spécialisés, assistants de servie social, éducateurs de jeunes enfants.

Grace à ces formations, les parents se sont retrouvés symboliquement en positon d'apporter un savoir à des professionnels, et les professionnels en train de recevoir. Ce retournement des places a facilité des échanges d'égal à égal, et une ouverture réciproque à la réalité de l'autre.

Les parents ont eu le sentiment d'être écoutés, considérés, que leurs points de vue étaient importants et pris en compte. Ils se sont sentis valorisés.

Ils ont alors pu aussi entendre le point de vue des professionnels et ont pris conscience de leurs contraintes.

Les étudiants ont bougé leurs représentations sur les parents de la protection de l'enfance, en se rendant compte qu'ils avaient des choses à dire, une analyse et des propositions. Ils ont aussi pris conscience que leur regard sur les parents et leur posture avaient des effets très impactants sur les parents, et par conséquence, sur les enfants.

Quelque chose s'est passé dans ces rencontres, et l'idée de possibles en terme de co-éducation a germé de part et d'autre.

L'UPP du Bassin Minier à la rencontre des institutions

La recherche du Bassin Minier 62, menée à partir de 2005, a mis en lumière les différences entre parents et professionnels dans l'éducation des enfants et la transmission des valeurs. Les parents ont donc souhaité entrer en dialogue avec les institutions à égalité d'estime pour mettre en débat leurs résultats.

Après plusieurs interventions (grâce à l'appui des REAAP notamment), l'UPP a été appelée à intervenir à l'IRTS (école de travail social), auprès des élus du Conseil Général du Pas de Calais, auprès de la CAF... Expériences riches, profitables, renouvelées à plusieurs reprises. Ces interventions ont permis de partager les résultats des recherches et d'instaurer un dialogue entre parents et professionnels.

En 2012, Le groupe a décidé de se constituer en association « le Groupe de Parents Solidaires » dont le sigle malicieux, GPS, indique clairement l'ambition : montrer le chemin. Ces actions de rencontres avec les institutions du département ont continué auprès du rectorat, dans les formations des professeurs, d'assistants sociaux, dans les collèges environnants, soit en réponse aux sollicitations, soit à la suite d'interpellation du GPS.

Ces interventions ont permis aux professionnels présents de percevoir les parents différemment, en reconnaissant leur réflexion, leurs potentiels et leur souhait d'agir.

Tout ce travail de l'UPP a aussi permis aux parents de se sentir valorisés, en capacité de faire entendre leur voix en tant que citoyens, d'apporter leurs points de vue au cours des réunions, notamment dans les écoles et collèges, et d'être reconnus par leurs enfants comme des éducateurs compétents et responsables.

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 15 23/01/2024 17:14

Une méthode de l'AF-UPP-IPC pour travailler sur la co-éducation : le croisement de regards

Appréhender un problème dépend de la place qu'on a par rapport celui-ci. Par exemple, parents, jeunes, travailleurs sociaux n'ont pas les mêmes savoirs et mêmes points de vue sur un problème qui les touchent, comme par exemple les incivilités. Pour autant, ces différents savoirs sont tous importants car chacun détient une part de la compréhension du problème. Comprendre cette situation pour la faire évoluer, suppose donc de l'aborder sous tous les angles, selon les points de vue et les savoirs de chacun.

Pour cela, L'AF-UPP- IPC met en œuvre une méthode appelée « Croisement de regards ». Cette démarche se réalise en deux temps. Un temps de travail au sein de chaque groupe de pairs (parents, jeunes, enseignants...) qui permet de construire un savoir propre à chaque groupe. Il est suivi d'un échange entre les groupes de pairs pour présenter les points de vue de chacun, mieux se comprendre et surtout permettre de créer des nouveaux chemins, de nouvelles voies pour modifier ensemble la situation de départ. Cette méthode permet aux différents groupes de pairs concernés par une même question de produire une réflexion et de l'action.

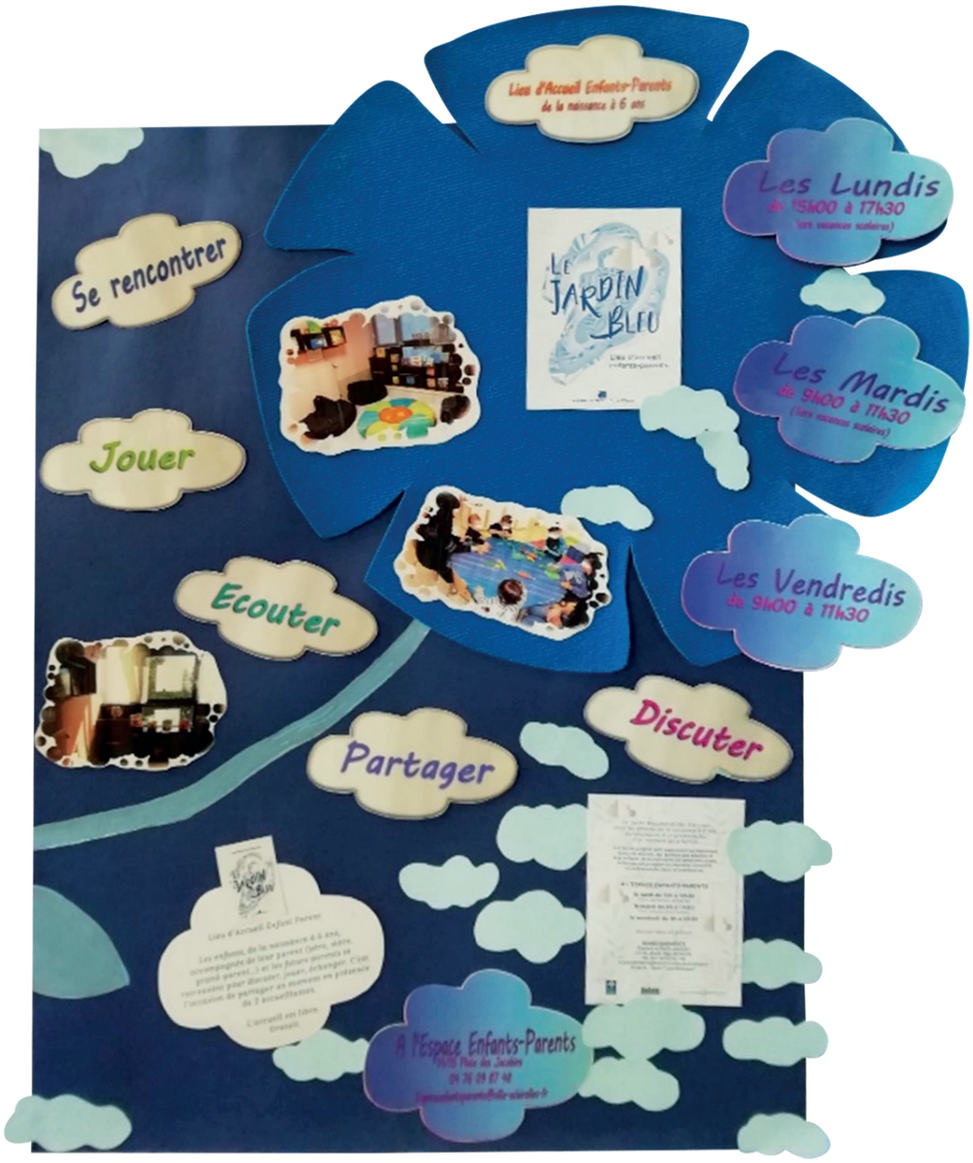

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 16 23/01/2024 17:14

CE QU'IL FAUT RETENIR DES RECHERCHES UPP...

- **La co-éducation est une dynamique** qui implique une réelle coopération, des échanges et une égalité de places et d'estime entre parents et professionnels. Pour qu'il puisse y avoir co-éducation, il est nécessaire de toujours reconnaitre le rôle et la place des parents, comme éducateurs premiers et responsables de leur enfant. **Le parent doit être au cœur de la dynamique de co-éducation**.
- La co-éducation passe d'abord par une qualité d'accueil : postures ouvertes et bienveillantes. **Les échanges informels et conviviaux d'humain à humain sont primordiaux. Il est important aussi de donner des informations claires aux parents sur l'accueil de leur enfant, leurs droits et devoirs.**
- **Échanger sans jugement sur les valeurs et les pratiques éducatives**, les attentes et expériences de chacun, sur leur sens, permet de construire **des références et un espace commun**.
- **« Faire ensemble »**, mener des projets ensemble, permet de mieux se connaitre, de poursuivre des objectifs communs, de se rapprocher.
- **Expliciter les places de chacun**, parents et professionnels, est important pour permettre à chacun de se sentir à l'aise et d'être acteurs.
- **Pendre conscience qu'il existe différents modèles et pratiques éducatifs**, se décentrer par rapport à ce qu'on considère comme un « bon parent » permet de dépasser les préjugés et de rester ouvert. « L'intérêt de l'enfant » est parfois différent pour les uns et pour les autres : ce n'est pas une notion universelle.
- **La relation entre parents et professionnels est asymétrique**. Les compétences des professionnels sont souvent soutenues par des expertises considérées comme plus légitimes et plus affirmées, d'autre part bien des parents se sous-estiment, n'osent pas intervenir et au final s'en remettent à « l'expertise » des professionnels.
- **Il est donc essentiel de signifier et montrer aux parents que leur participation est bienvenue, et de les reconnaitre** comme co-éducateurs. **Pour cela, identifier, valoriser, s'appuyer sur les ressources des parents, leurs savoirs plutôt que leurs difficultés,** proposer aux parents de les mettre en œuvre, les rendre utiles.
- **Prendre en compte le contexte de vie** des parents : la temporalité des familles, langue différente, contraintes. Respecter leur singularité : ne pas appliquer le même protocole pour toutes. Ne pas les rendre responsables de difficultés sur lesquelles elles ont peu de prise en raison de leurs conditions de vie.

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 17 23/01/2024 17:14

Pour favoriser la co-éducation : Les propositions de l'AF-UPP-IPC...

- **Développer des relations de co-éducation dans les crèches, centres de loisirs, les écoles, les hôpitaux** dans lesquelles **le parent est considéré comme partenaire clef**.
- **Créer des espaces co-animés par des parents et professionnels** autour de l'éducation proposant diverses activités : ateliers, partages...
- **Intégrer la dimension de co-éducation aux politiques et aux dispositifs sur l'éducation** ; la poser en priorité. Apporter des moyens financiers pour permettre aux professionnels de prendre le temps de la rencontre, de l'écoute, de la réflexion en équipe.
- **Mener des politiques permettant de créer un contexte favorable à l'éducation** (logement, conciliation vie familiale/vie professionnelle, ressources) pour toutes les familles et lutter contre la pauvreté.
- **Prévoir et renforcer la formation des professionnels** dans lesquelles les parents peuvent témoigner de leurs attentes vis-à-vis des travailleurs sociaux, et où peuvent être travaillées les représentations des uns et des autres.
- **Organiser des séances de croisement de regards** dans lesquelles les différents groupes d'acteurs (parents, professionnels, enfants...) peuvent apporter leurs savoirs et leurs représentations sur une question donnée et construire des réponses ensemble.

Brochure CO EDUCATION-UPP-2024.indd 18 23/01/2024 17:14

Ont participé à la synthèse des recherches sur la co-éducation et à la réalisation de cette brochure :

Parents :
Yasmina Boulassel, Gemina Chakrit, Stephanie Loize, Hajer Ben Nasr, Rachida Rabbhi, Yasmina Tihami

Universitaire/accompagnant :
Laurent Sochard

AF-UPP- IPC :
Emmanuelle Murcier, Tatiana Noel

Assocation Fédérative des Universités Populaires de Parents et des Initiatives Parentales Citoyennes

47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil • Tel 06 80 41 28 75
contact@upp-initiatives-parentales-citoyennes.org
http://www.parents-citoyens.org

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté Égalité Fraternité

Direction de la jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction générale de la cohésion sociale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

ALLOCATIONS FAMILIALES Caisse nationale

[Graphisme Mille Mussand]